



Communiqué de presse
8 février 2019

MNH – MNH Prévoyance – Association pour la Fondation Crésus

Signature d'un partenariat de mécénat pour la création d'une application BGV (Budget Grande Vitesse) un accompagnement pour une gestion optimisée de son budget

Gérard Vuidepot, Président de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers et de MNH Prévoyance et **Jean-Louis Kiehl**, Président de la Fédération Crésus annoncent la signature d'une convention de partenariat de mécénat permettant de mettre en œuvre une application, le « Budget Grande Vitesse » (BGV) qui sera accessible à tous et réinvente la gestion budgétaire.

MNH et MNH Prévoyance marquent ainsi la poursuite de leur collaboration, débutée en 2010, avec Crésus dans le cadre de la prévention de la fragilité financière de leurs adhérents hospitaliers.

« La MNH et MNH Prévoyance défendent depuis toujours une protection sociale de qualité pour tous, sans exclusion, tout en développant une politique innovante en matière de prévention.

Une première convention entre la MNH, MNH Prévoyance et Crésus a été signée en 2012 pour mettre en place un accompagnement social au profit des adhérents en difficultés financières.

Nous avons souhaité faire bénéficier nos adhérents de la connaissance, du savoir-faire et de l'accompagnement de la Fédération Crésus pour une aide supplémentaire aux personnes mal-endettées ou surendettées. » rappelle **Gérard Vuidepot**, Président de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers et de MNH Prévoyance



De gauche à droite :

Gérard Vuidepot, Président de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers et de MNH Prévoyance et **Jean-Louis Kiehl**, Président de la Fédération Crésus

Le Budget Grande Vitesse (BGV) de Crésus

Pour aller plus loin en matière de prévention, l'association Crésus va construire un web service, sous la forme d'une application. Grâce aux avancées technologiques, cette application sera dotée de fonctionnalités innovantes, permettant au consommateur de maîtriser en temps réel sa situation budgétaire et financière, de calculer et d'accéder à ses droits, de favoriser une meilleure compréhension de sa solvabilité avant tout engagement, de prévenir et d'accompagner les premiers signes de fragilité et d'améliorer ainsi l'accès au crédit dans un esprit de responsabilité partagée.

En plus de gérer le budget, ce service permettra à l'utilisateur d'avoir accès à des informations et des conseils pratiques personnalisés. Ce dernier aura connaissance des aides auxquelles il pourrait prétendre et il sera accompagné dans les démarches à effectuer pour les obtenir.

Par ailleurs, cette application pourra détecter les utilisateurs en fragilité financière et leur proposer un accompagnement adapté dès les premiers signes de difficultés.

L'ensemble des services proposés dans le cadre de BGV seront gratuits pour les utilisateurs.

BGV est conçu comme une « promesse de mieux vivre la relation à l'argent » et vise à renforcer l'autonomie financière des citoyens-consommateurs par une pédagogie adaptée et accessible à tous.

MNH et MNH Prévoyance accompagnent leurs adhérents les plus fragiles

La MNH et MNH Prévoyance défendent depuis toujours une protection sociale de qualité pour tous, sans exclusion, tout en développant une politique innovante en matière de prévention.

Dans le cadre de son action sociale et plus spécifiquement dans le domaine de l'entraide, la MNH vient en aide à ses adhérents confrontés à des difficultés financières liées à des accidents de la vie comme la perte de salaire à la suite d'une maladie ou d'une période de chômage, une séparation ou un décès... ou devant faire face à des frais importants en matière de santé (réalisation de prothèses dentaires notamment).

Depuis une dizaine d'années, grâce à l'expertise sur la fragilité financière des particuliers de Crésus, la MNH a publié deux guides, a réalisé 1 court-métrage et a organisé 23 tables-rondes et projections-débats à travers la France.

Le court-métrage de 26 minutes, intitulé « Ma vie à crédit » présente des témoignages qui illustrent le travail des professionnels qui accompagnent au quotidien les personnes en fragilité financière.

La Fondation Crésus pour la prévention du risque d'exclusion financière

Crésus est une association ayant pour but de prévenir les difficultés financières des ménages et des entrepreneurs fragiles. En lien avec les acteurs économiques, elle développe depuis plus de 27 ans une expertise dans le diagnostic des problèmes de budget personnel et dans l'accompagnement des ménages financièrement fragilisés.

L'association pour la Fondation Crésus (Chambre régionale du surendettement social) coordonne la plateforme partenariale d'entraide et de médiation et expérimente des initiatives économiques et sociales en faveur de la lutte contre l'exclusion financière.

En partenariat avec la Fédération Crésus, elle a pour objet :

- de mettre à la disposition des consommateurs les moyens de prévention et d'accompagnement leur permettant de surmonter leur situation et de réduire le risque d'exclusion économique et sociale,
- d'animer des permanences de proximité sur l'ensemble du territoire national,
- de sensibiliser l'opinion publique aux problèmes du surendettement et de ses conséquences,
- de former les collaborateurs des collectivités, confrontés dans leur mission quotidienne aux problèmes du surendettement, à trouver des réponses adaptées aux questions qui leur sont posées.

A PROPOS DE LA MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS

La **Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH)** est née le 1er février 1960 de la volonté des hospitaliers de couvrir solidairement leurs besoins de protection en santé. En près de 60 ans d'existence, elle est devenue le **partenaire de référence des acteurs de la santé et du social** en tant que spécialiste de la couverture complémentaire santé et de la prévoyance des hospitaliers. La Mutuelle Nationale des Hospitaliers est aujourd'hui **la première mutuelle du monde de la santé**.

Pionnière, innovante et solidaire, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers propose aujourd'hui **des garanties santé adaptées et évolutives, de la prévoyance, des produits d'assurance auto et habitation, des prestations de prévention, des services, des conseils** pour aider ses adhérents à financer leurs projets.

La mutuelle met en place des actions et des prestations pour **prévenir les risques sanitaires et sociaux** concernant la personne et en réparer les conséquences. Elle agit pour **améliorer les conditions et les parcours de vie de ses adhérents**, en protégeant l'enfance, la famille, les personnes âgées ou handicapées.

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers accorde une **attention constante aux personnes les plus démunies pour favoriser le bien-être et la cohésion sociale** de l'ensemble de ses adhérents et de leur famille. Pour mener à bien sa politique pour une solidarité active, un service plus proche et prendre en compte les besoins de ses adhérents, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers est présente, sur le terrain grâce à un réseau d'attachés commerciaux, de conseillers mutualistes, d'élus bénévoles et de correspondants.

Au-delà de la santé, compte-tenu de l'allongement de la vie qui pose notamment la question de l'autonomie des personnes âgées et de tous les aléas de l'existence, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers propose, à travers MNH Prévoyance, des garanties en cas de dépendance, de décès, de perte d'autonomie ou d'invalidité. MNH Prévoyance apporte tranquillité d'esprit à ses adhérents en intégrant la prévoyance « en inclusion » dans ses contrats santé.

En 2013, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers a engagé une transformation unique dans le secteur des mutuelles en choisissant un modèle économique original et inédit, la profitabilité partagée. En novembre 2018, la mutuelle a créé un nouvel acteur du parcours de santé : **nehs, pour nouvelle entreprise humaine en santé** sous la forme d'un groupe qui développe **une offre globale de services et de services-métiers totalement dédiée aux acteurs du monde de la santé**, personnes physiques et personnes morales.

nehs permet à tous les professionnels de santé de rester concentrés sur leur cœur de métier, de gagner du temps médical au profit de leur bien-être autant que pour une meilleure prise en charge du patient.

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers compte près de 600 000 adhérents et protège aujourd'hui près d'1 million de bénéficiaires, professionnels de la santé et ayants-droit.

Suivez l'actualité de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers sur www.mnh.fr et sur les réseaux sociaux.